

DIMANCHE 04 MARS 2018

5 & 10 km de MABLY

9^e édition

Retrait des
dossards
à partir de
8h00

Etang du
Merlin

Nouveau
Parcours
roulant !

-
Nouveau
Départ !

10h00
Etang du
Merlin



Vestiaires/douches/récompenses
au COSEC

RUNNING CLUB DE MABLY

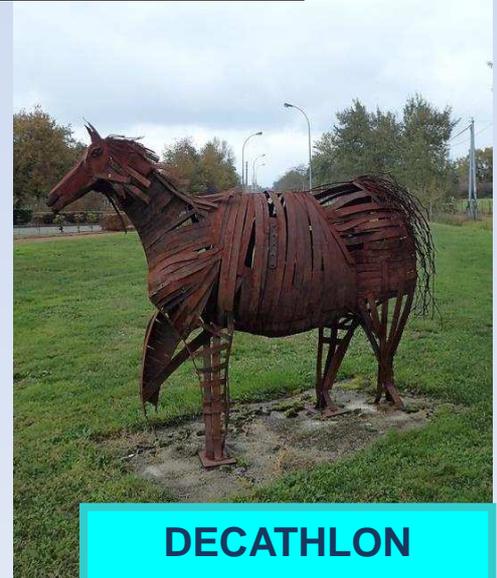
Renseignements :

07 83 81 38 72 - stephancorneloup68@gmail.com

Inscriptions :

runningmably.e-monsite.co ou <http://courirenoannais.free.fr>

Magasin Décathlon la veille de 14h00 à 18h00



DECATHLON

Bulletin d'inscription

- Chèque à l'ordre du RC Mably à retourner avant le 02 mars 2018 à :
Mme ALLION Bérengère ; 280 avenue Charles de Gaulle ; 42153 Riorges

Réservé RC MABLY

Payé :

Certificat – Licence

N° de dossard :

Course choisie

Né(e) en 2004 et avant

5 km – 7 €

Né(e) en 2002 et avant

10 km – 10 €

Majoration de 2 € le jour de l'épreuve

Nom Prénom

Sexe : F

M

Année de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Mail :

N° licence FFA : Club :

Non licencié(e)

Obligatoire : Joindre un certificat médical d' « absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou athlétisme ou course à pied en compétition »

Décharge de responsabilité : je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessous et avoir présenté lors de mon inscription, une licence de l'année en cours ou un certificat médical d' « absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou athlétisme ou course à pied en compétition » datant de moins d'un an.

Date : Signature obligatoire :

Autorisation parentale : Je soussigné(e) autorise mon enfant :

..... à participer à l'épreuve.

Date : Signature obligatoire :

REGLEMENT:

Parcours plats et mesurés

Organisation : le 10 km est ouvert aux coureurs licenciés ou non à partir de cadets (nés en 2002 et avant) ; le 5 km est ouvert aux coureurs licenciés ou non à partir de minimes (nés en 2004 et avant). Son déroulement se fait avec le soutien de l'association AC3R et de nombreux bénévoles.

Certificat médical : Les participants titulaires d'une licence Athlé Compétition, Athlé Running, ou Pass'Running, délivrée par la FFA, les licenciés FFTRI, UFOLEP avec la mention athlétisme ou hors stade, Course nature, Course d'orientation, Pentathlon, sont autorisés à participer sur présentation obligatoire du document à l'inscription.

Tous les autres licenciés et non licenciés doivent présenter obligatoirement à l'inscription un certificat médical - ou sa photocopie - d' « absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou athlétisme ou course à pied en compétition », datant de moins d'un an. Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Ravitaillement : un ravitaillement sur le 10 km et aux arrivées.

Sécurité : Service de sécurité mis en place aux intersections des rues et en différents points du parcours. Présence d'un médecin ainsi que les secouristes de Mably.

Assurances : les organisateurs sont couverts par une Assurance Responsabilité Civile.